

La Région Nouvelle Aquitaine mis en place la gratuité des livres à la rentrée 2019/2020 pour les classes de Secondes et de Premières et à la rentrée 2020/2021 pour les classes de Terminales.

Suite à la réforme du Bac, les programmes et les manuels de Seconde et de Première ont changé totalement à la rentrée 2019/2020, et à la rentrée 2020/2021 pour le niveau Terminale.

Tout comme l'année dernière pour niveaux de seconde et première, nous avons décidé de ne pas reprendre les manuels du niveau terminale. (Nous ne disposons d'aucune solution pour le stockage et malgré nos recherches, nous n'avons pas trouvé d'alternative simple pour faciliter le recyclage non plus).

Vous garderez donc les manuels. Pour autant :

1- Pour les élèves sortant de Terminale (Bacheliers en juin 2020) :

Pour rappel : Les livres de Terminale ne sont pas repris.

Ils seront remboursés, sur la base de la facture des manuels de Terminales, en lettre-chèque dans les prochaines semaines.

2- Pour les élèves entrant Seconde et Première à la rentrée 2020/2021 :

Pour rappel : Les manuels scolaires sont maintenant propriété de la Région.

Les manuels de Seconde et Première ont été récupérés par le lycée début juin, et nous ne connaissons pas les modalités de distribution que le lycée souhaite mettre en place.

3- Enfin, pour les élèves entrant en Terminale à la rentrée 2020/2021 :

Les élèves entrant en Terminale à la rentrée 2020/2021 vont bénéficier de la gratuité des manuels scolaires selon le même principe que l'année dernière.

Vous disposerez ainsi d'un coupon de 230 euros vous permettant de retirer les livres dans une librairie référencée.

Voir le site <https://mesdemarches.aidesrentree.fr/Beneficiaires/Views/Accueil.aspx>

4- Post-bac à la rentrée 2020/2021 :

Pas de bourse aux livres